

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	14-Etudes romanes
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Arts, culture et civilisation de l'Italie contemporaine (XIXe-XXIe siècles)
Job profile :	We are hiring a specialist in Arts, Culture and civilisation in contemporary Italy (19th-21th centuries). He/she will teach language, translation, Arts and italian Civilisation mainly in our three licences. He/she will contribute to the work of the Plurielles Research Unit (24142).
Research fields EURAXESS :	Arts Visual arts Communication sciences Media studies Literature European literature Literature Comparative literature Literature Literary criticism Language sciences Languages
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MARIE BARBOSA
N° de téléphone :	Gestionnaire RH 0557124417
N° de Fax :	0557122117
Email :	rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
Référence UFR :	DEPT DES ETUDES ITALIENNES
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	202224142A (202224142A) - UR 24142 - Plurielles Langues, littératures, civilisation
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024
POSTE N° 0423

Nature de l'emploi	Maître-sse de conférences
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	26-I-1
Spécificité du poste	Arts, culture et civilisation de l'Italie contemporaine (XIXe-XXIe siècles)
Section CNU	14 – Etudes romanes
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, UFR Langues et civilisations – Département des études italiennes – Domaine universitaire – 33607 PESSAC
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	We are hiring a specialist in Arts, Culture and civilisation in contemporary Italy (19th-21th centuries). He/she will teach language, translation, Arts and Italian Civilisation mainly in our three licences. He/she will contribute to the work of the Plurielles Research Unit (24142).
Euraxess research fields	Visual arts, Media studies, European literature, Comparative literature, Literary criticism, Languages
Enseignement	<p>La personne recrutée enseignera principalement dans le cadre de nos trois Licences : la LLCER italien, la LEA Anglais-Italien et la portugais trilingue. Elle possédera une expérience d'enseignement variée et une bonne connaissance du système universitaire français, de ses méthodes de travail, de ses programmes, comme du fonctionnement des concours nationaux de l'enseignement.</p> <p>Elle devra proposer des cours de langue (grammaire, expression écrite et orale) de la L1 à la L3 et des cours de traduction, avec une attention particulière aux nouveaux outils numériques. Son service comprendra également des enseignements dans le domaine des arts, de la culture et des nouveaux médias</p>

	<p>(communication, société, revue de presse, etc.), visant plus particulièrement la filière LLCER. La mise en œuvre prochaine du double diplôme de licence LEA et LLCER avec l'Université <i>Alma Mater</i> de Bologne nécessitera la prise en charge, en L3, d'un contingent d'étudiants étrangers.</p> <p>En outre, l'enseignement de la langue italienne pourra s'étendre à l'offre de formation linguistique pour non spécialistes (en particulier de niveau B1-C1) au sein du nouveau DLM (Département des langues du monde).</p> <p>On attend également de la personne recrutée qu'elle sache monter des projets, nouer des collaborations, participer à la recherche de financements pour contribuer à donner de la visibilité à l'italianisme. Ce rayonnement se traduira aussi localement par un investissement dans les nombreuses initiatives que le département d'italien développe depuis des années (conférences grand public, rencontres avec les écrivains, festivals, etc.), en tissant un réseau territorial de promotion culturelle en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Bordeaux, la Dante Alighieri, la MSH Bordeaux, les Associations d'italien (dont la jeune association d'étudiants Aqu'Italia), le cinéma Jean Eustache de Pessac, le cinéma Utopia de Bordeaux, etc. Pour cela, un investissement sur le terrain et la disponibilité sur place sont indispensables.</p>
<p>Recherche</p>	<p>Pour son activité de recherche, la personne recrutée apportera sa contribution et son expertise aux travaux de l'Unité de recherche Plurielles (24142), dont le projet scientifique est construit autour des langues, littératures et civilisations, abordées notamment avec la problématique des transferts linguistiques et culturels et de la transmission des patrimoines immatériels et littéraires. L'UR Plurielles, qui compte actuellement 62 EC, 65 doctorants et plus de 150 chercheurs associés, s'appuiera sur le nouveau/ la nouvelle MCF pour développer des travaux sur les langues, littératures et cultures en langues romanes en association notamment avec les spécialistes d'italien, d'occitan, d'ancien et de moyen français ou encore de latins déjà actifs dans l'unité. La personne viendra inscrire ses recherches dans l'une des équipes internes qui composent l'UR et viendra renforcer, en fonction de sa spécialité et des projets qu'elle mettra en œuvre, l'un ou l'autre des cinq thèmes transversaux de l'UR : « Arts et intermédialités », « Le genre en question(s) », « Poétique et théorie littéraire », « Traduction, plurilinguisme, cosmopolitisme », « Patrimoine, éducation et construction des identités ». Une disponibilité pour lancer des travaux ayant une dimension SAPS (Science avec et pour la société) sera appréciée. Pour plus de précision sur l'organisation de Plurielles et les travaux en cours, voir : https://plurielles.u-bordeaux-montaigne.fr</p>

<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Au sein du département d’italien, qui compte actuellement six titulaires, la personne recrutée sera sollicitée pour un partage des responsabilités pédagogiques qui pourront aller de la direction des études en L1 (soutien loi ORE pour l’orientation et la réussite des étudiants), à la supervision des projets tutorés des étudiants en L3, à l’encadrement des stages. Avec le temps, ses responsabilités devront s’étendre progressivement à des charges collectives plus importantes comme la responsabilité d’un parcours de Licence ou la coopération internationale dans le cadre du double diplôme avec Bologne.</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu’ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d’information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction des UR et UFR concernées :</p> <p>UR Plurielles :</p> <p>Directrice : Florence Boulerie Florence.Boulerie@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>UFR Langues et Civilisations :</p> <p>Directrice : Ana Stulic ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Directeur adjoint : GUILLIOT Nicolas nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3</u> du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. ^[L. 123-3] Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la</p>

	<p>formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité.</p>